



Budget primitif 2013 du département d'Ille & Vilaine

Les principales décisions intéressant le BTP

Globalement, le projet de budget primitif 2013 du département de l'Ille & Vilaine s'établit à 956,4 M€. Le volume des dépenses d'investissement hors dette proposé s'élève à 162 M€ (comme en 2012). 82,3 M€ seront consacrés à la politique d'équilibre territorial, dont 46,33 M€ pour le secteur des routes (55,3 M€ au BP 2012), 10,7 M€ pour le projet de LGV (7,5 M€ au BP 2012). A noter par ailleurs une forte augmentation des crédits consacrés aux collèges, passant à 22,6 M€ (11,1 M€ au BP 2012). 9,5 M€ seront consacrés aux politiques en faveur de l'habitat. 10,6 M€ sont prévus pour les établissements d'hébergement des personnes handicapées et des personnes âgées. 15,8 M€ seront consacrés aux contrats de territoire. Les principales dépenses d'investissement intéressant le BTP sont les suivantes :

Emploi et développement durable

Industrie et Tertiaire

Fonds de soutien aux entreprises

En 2012, un fonds de soutien à l'économie a permis d'engager la collectivité dans l'accompagnement de 9 projets de développement d'entreprises et 1 projet d'implantation. Il est proposé de poursuivre cette politique avec une enveloppe de 0,75 M€ pour 2013.

Plateformes multimodales

Deux projets d'envergure sont à l'étude en Ille & Vilaine, sur les territoires de Vitré et de la Brohinière à Montauban de Bretagne. L'étude de faisabilité sur le territoire de Vitré sera engagée au cours de l'année 2013. Le Département participera également au financement des études techniques concernant le site de la Brohinière, si elles sont engagées.

Parcs d'activités

En 2013, le Département s'attachera à accompagner l'aménagement de zones d'activités et de bâtiments relais de qualité grâce aux contrats départementaux de territoire. Le Département participera également au financement de deux bâtiments industriels sur les territoires de Louvigné et Pleine-Fougères lorsque ces projets se concrétiseront.

Ker Lann

Le processus engagé au sein du syndicat mixte, qui réunit le Département et Rennes Métropole, vise à intégrer pleinement le site de Ker Lann dans l'environnement métropolitain et communal à l'horizon 2014. La démarche va se tra-

duire par la rétrocession des ouvrages et la réalisation des premiers travaux de remise à niveau des ouvrages concédés (voirie, éclairage, réseaux) qui s'échelonneront sur les deux prochaines années.

Au total, les inscriptions prévues au budget primitif 2013 pour l'industrie et le tertiaire sont de 6,022 M€ en investissement, dont 2,504 M€ au titre des contrats de territoire.

Tourisme

Le 3ème schéma départemental de développement touristique devrait être approuvé au printemps 2013. Le Département encouragera également la poursuite d'actions en faveur du tourisme d'affaires ; sur cette thématique, la collectivité poursuivra son soutien en faveur des équipements touristiques structurants et honorera les engagements pris dans le cadre du projet de centre des congrès à Rennes (1,5 M€ prévu en 2013).

Au total, les inscriptions prévues au budget primitif 2013 pour le tourisme sont de 2,236 M€ en investissement, dont 0,273 M€ au titre des contrats de territoire.

Enseignement supérieur, recherche et innovation

Contrat de Projets 2007-2013

En 2013, le Département s'attachera à honorer les engagements pris mais ne

prendra pas de nouveaux engagements sur ce contrat.

Halle technologique

Ce nouveau bâtiment implanté sur le campus de Ker Lann à Bruz est destiné à regrouper en un même lieu les acteurs du transfert de technologie dans le domaine de la mécanique/productique. Des études de programmation immobilière seront engagées dès cette année. Une autorisation de programme de 2,035 M€, assortie d'un crédit de paiement de 0,2 M€, est ouverte pour ce projet au budget primitif 2013.

Au total, les inscriptions prévues au budget primitif 2013 pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont de 4,073 M€ en investissement.

Eau et assainissement

L'eau potable

L'opération marquante est la construction de l'usine de production d'eau potable de Mézières sur Couesnon (Syndicat mixte de production du Bassin Rennais). Le budget consacré en 2013 à l'eau potable est de 0,467 M€ en investissement.

Barrages départementaux

La retenue de la Haute-Vilaine possède des caractéristiques permettant le développement d'un stade nautique. Des concertations sont aujourd'hui menées par Vitré Communauté. Le département a donné un accord de principe pour qu'une étude de faisabilité soit



lancée. En termes de travaux, la réalisation d'un cheminement au sud de la retenue de la Haute-Vilaine est une opération engagée depuis 2012, dans le cadre de laquelle un travail d'échanges de parcelles est en cours et sera poursuivi en 2013. Des travaux seront aussi à engager sur les organes hydrauliques. La sécurisation des accès est un objectif prioritaire pour 2013. Le budget prévu en 2013 sera de 0,403 M€ en investis-

tissement.

L'assainissement collectif

Le budget consacré en 2013 à l'assainissement collectif est de 0,302 M€ en investissement, principalement pour solder la subvention accordée pour le traitement des boues de l'usine de Beaurade.

Environnement

La qualité de l'eau

Le budget consacré en 2013 à la reconquête de la qualité de l'eau est de 0,844 M€ en investissement.

Les déchets

Le nouveau Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PPDEMA) a fixé un objectif de 12 % de réduction des déchets à l'horizon 2023. Le budget consacré à la gestion des déchets pour cette année est de 0,524 M€ en investissement.

Egalité des chances

Enseignement du second degré

Les collèges publics : 19,25 M€

Le budget d'investissement pour l'année 2013 s'élève à 19,25 M€, dont 6,1 M€ pour le démarrage des travaux de construction du nouveau collège de Crevin. L'avancement du PPI se concrétisera par ailleurs en 2013 par la livraison de l'opération d'extension du collège du Landry à Rennes, la poursuite des travaux de restructuration et d'extension des collèges Le Bocage à Dinard et Jacques Brel à Noyal sur Vilaine ainsi que le démarrage des travaux de restructuration et d'extension pour le collège de Tinténiac et celui de Janzé. Les études se poursuivront pour le collège des Gayeulles à Rennes ; celles portant sur la restructuration du collège Gérard de Nerval à Vitré s'achèveront au 1er trimestre 2013, ce qui devrait permettre de réaliser la consultation pour la passation des marchés de travaux dans l'année.

Équipements sportifs

Stade d'athlétisme couvert

L'avant projet détaillé est en cours d'élaboration. Les travaux devraient débuter au dernier trimestre de l'année 2013 et aboutir au premier trimestre 2015. Le cabinet d'architectes Chabanne et partenaires a été retenu pour la réalisation de cet équipement structurant qui sera intégré au Campus de l'excellence sportive de Bretagne, dans le quartier de Villejean à Rennes. Le coût prévisionnel est de 13 M€, dont 6,5 M€ portés par le Département. Un crédit de paiement de 2 M€ est inscrit au budget primitif 2013 pour cette opération.

Équipements sportifs scolaires

Pour le futur collège de Crevin, les travaux de construction d'un équipement sportif devraient débuter en 2013 et aboutir en septembre 2014 pour l'ouverture de l'établissement.

Au total, il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme de 0,927 M€ pour les équipements sportifs communaux et associatifs, et de 0,5 M€ pour l'équipement sportif universitaire. Le montant total de crédits d'investisse-

ment prévu au titre de 2013 est de 3,617 M€, dont 1,993 M€ pour le stade d'athlétisme couvert et de 515 M€ pour les équipements sportifs communaux et associatifs.

Protection de l'enfance

Accueil en établissement

L'élaboration du schéma départemental de la protection de l'enfance se poursuit en 2013. Parmi les orientations fortes, des moyens complémentaires sont prévus pour la réalisation d'un nouvel établissement dans le sud du département ; il comportera 21 places destinées à des enfants de 3 à 18 ans et sera complété par un lieu de vie de 6 places pour des jeunes de 13 à 18 ans. Une autorisation de programme de 1 M€ est ouverte au budget primitif 2013 pour ce projet avec un crédit de paiement de 0,2 M€ ; une autorisation de programme de 0,6 M€ est prévue pour les travaux de mise aux normes des établissements existants avec un crédit de paiement de 0,1 M€.

Solidarité

Personnes handicapées

Accueil en établissement

2013 sera marqué par le lancement des travaux d'actualisation du Schéma Handicap 35 qui devra être adopté à l'horizon 2014.

Au titre de l'année 2013, il est proposé d'ouvrir une nouvelle autorisation de programme de 0,603 M€ pour la mise en oeuvre du programme d'investissement en faveur des établissements de personnes handicapées.

Personnes âgées

Accueil en établissement

En 2013, une nouvelle autorisation de programme de 0,263 M€ sera ouverte et 9,943 M€ de crédits de paiement seront mobilisés pour mener à leur terme les opérations de construction, restructuration et mise aux normes en cours de réalisation et permettre d'engager de nouvelles opérations. Les premiers travaux d'actualisation du Schéma gérontologique Départemental seront lancés pour une adoption prévue en 2014.

Logement

L'année 2012 a été marquée par l'approbation du Plan Départemental de l'Habitat qui met l'accent aujourd'hui sur la nécessité de mobiliser le parc existant. Le Département confirmera ainsi en 2013 son accompagnement financier en faveur des réhabilitations, dès lors que celles-ci visent notamment à améliorer la performance énergétique des logements. Le Département a par ailleurs souhaité reconduire sa délégation de compétence des aides à la pierre sur la



période 2012-2017.

Parc locatif social public

Le Département poursuivra son soutien aux opérations ANRU des villes de Rennes, St Malo et Fougères et continuera de soutenir la production de logements locatifs sociaux PLUS, PLAI et PLS. Pour le PLS, les communes retenues sont Dinard, Pleurtuit, Châteaugiron, Dol de Bretagne et Guichen. Une étude sera menée au cours du 1er semestre 2013 sur le niveau des loyers de marché en Ille et Vilaine pour ajuster cette liste de communes le cas échéant.

Fin 2012, il a été proposé la mise en place d'un dispositif de réhabilitation thermique du parc locatif social public. Les logements visés doivent être classés en étiquette E, F ou G avant travaux. 197 logements ont pu bénéficier de cette aide. Il est proposé de poursuivre cette démarche en 2013 avec le financement de 200 autres logements, par un appel à projet qui sera lancé en deux temps (juin et novembre).

Accession sociale à la propriété

Pour 2013, le Département continuera de soutenir les ménages bénéficiaires d'un logement en Prêt Social Location Accession (PSLA), par une aide variant de 2 500 à 5 000 € lorsque le ménage entame la phase d'accession.

Pour développer son aide à la primo accession, le département a décidé d'aider les ménages à acquérir des logements il

ya 15 ans et plus. L'aide, mise en place fin 2012, est attribuée à condition que les performances énergétiques du logement correspondent à la classe D (après travaux le cas échéant). Eligible sur l'ensemble du territoire départemental, l'aide est de 3 000 à 4 000 € selon la taille du ménage et est accordée sous conditions de ressources. En 2013, 170 ménages pourraient être ainsi aidés.

Politique pour le parc privé

- Propriétaires bailleurs / aide aux travaux : les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'une aide du Département complémentaire des aides de l'ANAH ; cette aide est attribuée pour les logements conventionnés sociaux ou très sociaux, sous réserve d'atteindre l'étiquette énergétique C après travaux. Le montant de l'aide varie de 7 800 € (loyer social) à 10 400 € (loyer très social). Ce dispositif sera poursuivi en 2013 dans les mêmes conditions.

- Propriétaires occupants / aide aux travaux : des aides aux propriétaires occupants à faibles ressources ont été décidées en 2012 ; ces dispositifs sont reconduits pour l'année 2013 ; il s'adressent aux propriétaires en situation de précarité énergétique ou vivant dans des logements très dégradés, voire indignes ; les ménages doivent être accompagnés d'un opérateur pour s'assurer que les travaux envisagés auront bien comme conséquence des économies d'énergie

de plus de 25 %.

- Propriétaires occupants défavorisés : il est proposé de poursuivre en 2013 le dispositif d'aide à la réalisation de travaux pour les propriétaires rencontrant des difficultés sociales et financières et dont le logement nécessite des travaux ; ces ménages qui bénéficient d'une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) peuvent prétendre à une aide dès lors que leur plan de financement est déséquilibré ; l'aide du Département s'ajoute alors à celle de la Fondation de l'Abbé Pierre.

Politique en faveur de la revitalisation des centres-bourgs

Les modalités d'un accompagnement, acté lors de la session de juin 2012, seront étudiées en 2013.

Pour l'ensemble de la politique logement, au titre de l'année 2013, sont inscrites les autorisations de programmes suivantes : 2,24 M€ pour le logement locatif social public, 0,725 M€ pour le financement du parc privé, 0,748 M€ pour l'aide à l'accession à la propriété, 1,319 M€ pour la solidarité sociale (logement des publics prioritaires), 0,96 M€ au titre de la délégation des aides à la pierre, 0,6 M€ pour la réhabilitation du logement social public, 0,17 M€ pour la revitalisation rurale, et 9,693 M€ en crédits de paiement.

Equilibre territorial

Routes et voirie

► MODERNISATION DU RÉSEAU ROUTIER

Soutien supplémentaire à l'activité dans le BTP : +7,5 M€

Dans le cadre d'une conjoncture très difficile pour les entreprises du BTP, il est proposé d'affecter 7,5 M€ supplémentaires en 2013 permettant :

- d'accélérer la réalisation des 2x2 voies Rennes-Redon et Rennes-Angers (+ 3 M€)
- d'engager les travaux sur les déviations de Dol de Bretagne et Sains (liaison vers la RN 176 - +1,5 M€)
- d'accélérer la remise à niveau du réseau routier dans le cadre de la politique de grosses réparations (+2,5 M€)
- d'améliorer la sécurité sur les routes (+ 0,5 M€).

Routes départementales

- sur Rennes-Angers : les travaux vont s'achever en 2013 sur la section Janzé/Le Theil de Bretagne, portant à 30,8 km le linéaire déjà aménagé (soit 63 % du total) ; les premiers ouvrages et les travaux préparatoires vont s'engager sur les sections Retiers/Martigné-Ferchaud et Forêt d'Araize ; par ailleurs, avec l'assistance technique du département, la commune de Martigné Ferchaud va pouvoir supprimer en 2013 le PN n° 10 à la Boulière ; les opérations d'aménagement foncier se poursuivent sur 3 900 ha avec l'achèvement des travaux connexes sur Essé, l'engagement des travaux connexes sur Retiers et au nord de Martigné Ferchaud ;
- sur Rennes-Redon : les travaux vont

- s'achever en 2013 sur les sections Ste Marie/Redon et Guichen/Guignen portant à 37,5 km le linéaire déjà aménagé (soit 62 % du total) ; par ailleurs, les travaux vont se poursuivre sur la section Ste Marie/Renac et s'engager au sud de Guignen ainsi que sur la déviation de Lohéac ; les opérations d'aménagement foncier se poursuivent sur des périmètres de 3 400 ha au total. Les travaux connexes ainsi que le transfert de propriété est prévu fin 2013 entre Bruz et Lieuron et fin 2014 entre Lieuron et Redon (maîtrise d'ouvrage déléguée au Département pour ces travaux) ;
- modernisation classique : les opérations sur la RD 15 (déviation de Poilley) et la RD 777 entre Vitry et la RN 157 (Rennes/Le Mans) seront achevées



courant 2013 ; les travaux se poursuivent sur la RD 178 (déviation de La Guerche de Bretagne) et vont s'engager sur la RD 48 entre Bourg des Comptes et la RN 137 (carrefour de Bel Air) pour sécuriser l'accès au futur collège de Crevin, et sur la RD 101 à Servon sur Vilaine dans le cadre de la suppression d'un PN préoccupant.

Par ailleurs les études vont se poursuivre sur des opérations structurantes (Talensac, Fougères, La Richardais, Louvigné de Bais..) ou nécessaires à la desserte locale (Pont Péan, Monterfil, Le Minihic sur Rance, Gaël, La Fresnais, Poilley, Villamée... Enfin, le Département va engager des études sur la faisabilité de la suppression du PN de St Médard sur Ille sur la RD 106.

Routes nationales

- CPER 2000-2006 :

Le Département honore ses engagements pris dans le cadre de ce contrat en assumant les participations nécessaires à la poursuite des chantiers menés par l'Etat, notamment une première section de mise à 2x2 voies sur la RN 164 entre St Méen le Grand et Montauban de Bretagne (mise en service en 2012) et les travaux sur l'échangeur de la Chenaie entre la RN 176 Dinan/Dol de Bretagne et la RD 137 Rennes/St Malo..

Par ailleurs, le PDMI (Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires) établi pour la période 2009-2014, qui se substitue aux anciens contrats de plan, s'engage avec des travaux sur la RN 164 (poursuite de la 2x2 voies) et sur l'échangeur d'Etelles sur la RN 157 Rennes-La Gravelle.

► **GESTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES**

L'effort budgétaire de 2012 en faveur de la sécurité routière (+1,5 M€) sera maintenu en 2013 ; un nouveau programme d'environ 80 aménagements de sécurité localisés va être mis en oeuvre. Le budget 2013 dédié aux travaux de réparation sur les 1 000 ouvrages d'art que compte le réseau routier du Département est proposé constant à 0,65 M€

Grosses réparations, chaussées, ouvrages d'art : 15,35 M€

La répartition entre les actions de ce programme se décompose entre l'entretien préventif, le politique de rechargement, l'entretien du réseau de catégorie D, l'aménagement de centres-bourgs (accompagnement), la desserte indus-

trielle et l'entretien des ouvrages d'art de plus de 2 m d'ouverture.

Amélioration de la sécurité sur les routes départementales : 4,74 M€

Ce programme comporte notamment des actions individualisées de résorption de "points noirs", ou des opérations de sécurité localisées et des aires d'arrêt de car. Les réaménagements des carrefours suivants sont programmés : RD 772 / RD 777 à Bain de Bretagne ; RD 603 / Bd J. Verger à Dinard ; RD 163 / RD 48 à Brie.

Protection contre le bruit

Dans le cadre de la première étape du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), l'année 2013 sera pour l'essentiel consacrée aux études de protection le long de la RD 137 Rennes / St Malo. En 2013, seront également engagées les études de la deuxième étape du Plan

Politique vélo

La politique du Département est constituée autour de trois axes :

- le plan vélo départemental : ce plan consiste à relier les voies vertes entre elles par des itinéraires à faible trafic. Sur les 1 000 km prévus, il en est prévu 143 en 2013 ; par ailleurs, 6 boucles locales seront réalisées (environ 200 km) ;

- l'aménagement de voies vertes : les travaux de la voie verte dans la Baie du Mont St Michel sont prévus à partir du 2ème semestre 2013 sous réserve de l'obtention des autorisations environnementales nécessaires ;

- l'aide à la création de pistes cyclables par les collectivités dans le cadre des contrats de territoire.

Aires de covoiturage

Le Département poursuit, dans le cadre de ses opérations de modernisation, l'aménagement d'aires de covoiturage à proximité de ses grands axes. A fin 2011, 22 aires ont été créées sous maîtrise d'ouvrage départementale représentant 400 places de stationnement. Par ailleurs, 11 aires ont été réalisées par les communes ou les intercommunalités ayant bénéficié d'une subvention départementale, soit 270 places de stationnement.

Les autorisations de programme ouvertes en 2013 sont :

- grosses réparations sur les routes départementales : 14,057 M€

- travaux individualisés (sécurité) : 4,592 M€

- travaux Ouvrages d'art : 0,63 M€

- grosses opérations sur routes nationales transférées : 1,25 M€.

Au total, 44,679 M€ de crédits d'investissement sont inscrits au budget primitif 2013 pour les routes et voirie, dont 11,609 M€ pour l'axe Rennes/Redon et 6,07 M€ pour l'axe Rennes/Angers, 4,5 M€ pour les études et travaux sur RD.

Infrastructures

Le réseau ferroviaire

- Ligne nouvelle Bretagne-Pays de la Loire : le Département a approuvé en 2011 la convention de financement fixant sa participation à 43 M€

- Amélioration des liaisons Rennes/Brest et Rennes/Quimper : le Département participe au programme Bretagne à Grande Vitesse en conduisant les procédures d'aménagement foncier de la LGV et en assurant la maîtrise d'ouvrage des rétablissements routiers nécessaires à la suppression des passages à niveau permettant le relèvement des vitesses sur les trajets Rennes-Brest et Rennes-Quimper. Ces travaux sont terminés ; les travaux ferroviaires sont en cours sous maîtrise d'ouvrage RFF. La phase 1+ qui concerne principalement des améliorations ferroviaires entre Rennes et Redon sera réalisée entre 2013 et 2016.

- Ligne ferroviaire rapide Rennes/Nantes via l'aéroport de ND des Landes : le Département participera au débat public sur ce projet dont l'organisation est prévue mi-2013.

Les ports

Un projet d'extension du port du Vivier sur la partie Nord-Ouest est en cours de réflexion par les professionnels pour y permettre ensuite l'installation d'un atelier de transformation.

Au total, 16,461 M€ sont inscrits au budget primitif 2013 en crédits d'investissement au titre des infrastructures, dont 1,846 M€ pour la suppression des PN préoccupants, 10 664 M€ pour la LGV Rennes/Paris.

Transport interurbain

Ligne B du Métro de Rennes Métropole

Il est proposé que le Département apporte une contribution forfaitaire de 30 M€ à ce projet.

Arrêts de connexion intermodale

La politique de création d'arrêts de con-



nexion intermodale, initiée en 2012, se concrétisera en 2013 avec la mise en service des premiers pôles d'échanges périphériques. Un crédit de paiement de 0,35 M€ est inscrit au budget primitif 2013 pour la mise en sécurité de ces arêts haute qualité.

Aménagement et développement des territoires

Contrats de territoire

L'année 2012 a vu le véritable démarrage de la deuxième génération du dispositif, pour la période 2011-2015. A fin janvier 2013, 14 contrats départementaux ont été approuvés par la commission permanente : Baie du Mont St Michel - Porte de Bretagne, Dol de Bretagne, Bretagne Romantique, Côte d'Emeraude (pays de St Malo), Grand-Fougeray, Maure de Bretagne, Pipriac, Redon (pays de Redon), Vitré Communauté (pays de Vitré), Bécherel, Brocéliande, Montauban, St Méen (pays de Brocé-

liande), St Aubin d'Aubigné (pays de Rennes).

Les derniers dossiers de subvention concernant la première génération du dispositif (2006-2010) ont été engagés en 2011. Les paiements se termineront pour la quasi-totalité d'entre eux au cours de l'année 2013 ; l'encours des crédits restant en investissement s'élève à environ 5 M€ dont 4,298 M€ sont inscrits en crédits de paiement 2013. Pour la deuxième génération du dispositif, un montant de 11,5 M€ est inscrit en crédits de paiement.

Fonds de solidarité territoriale

Le Département décide de réaffirmer son soutien aux communes les plus fragiles par le renouvellement de ce dispositif, exclusivement dédié aux petites communes < 2000 habitants. Ce dispositif est doté en 2013 de 4,6 M€ comprenant la dotation forfaitaire de 1 M€

pour la voirie, 0,45 M€ pour les églises. Ces dotations sont augmentées d'une enveloppe spécifique de 0,3 M€ consacrée à la restauration des églises et chapelles communales non protégées des communes < 5000 habitants pour faire face aux travaux d'urgence, et d'une enveloppe spécifique de 0,3 M€ destinée à financer trois dossiers par an pour les équipements d'assainissement (hors premier équipement) des communes < 2000 habitants.

Commerce et Artisanat

Une enveloppe de 0,25 M€ sera consacrée aux projets d'investissement des entreprises en 2013, et sera répartie entre le dispositif départemental CAP 35 (Commerce et Artisanat de Proximité 35) et le nouveau dispositif ODESCA financé par l'Europe, l'Etat, la Région Bretagne et les quatre Départements bretons, adopté début 2012 jusqu'en 2014.

Moyens des services départementaux et sécurité

Investissements immobiliers

(hors collèges publics)

Equipements structurants : 2,43 M€

- La mise en service de bioAgropolis : Cet ensemble immobilier a été mis en service en novembre 2012. Un crédit de 0,43 M€ est inscrit au budget 2013 pour solder cette opération représentant un coût total de 17,36 M€.

- La construction d'un stade d'athlétisme couvert (2 M€) : (voir plus haut)

Le patrimoine du SDIS : 1,79 M€

La poursuite du programme pluriannuel d'investissement se traduira par le choix du projet architectural sur le site du Moulin de Joué qui accueillera le centre d'incendie et de secours de Rennes centre mais également la direction départementale du SDIS. Les études portant sur la restructuration et l'extension des centres de Fougères et du Blossne à Rennes

se poursuivront jusqu'au 3ème trimestre 2013. Le programme consacré aux centres volontaires se concrétisera par la réalisation des études portant sur la restructuration du centre de St Méen le Grand, le programme intégrant le relogement du centre d'exploitation routier. Des études seront également initiées pour les centres de Liffré et Janzé, ainsi que pour le plateau technique avec l'objectif d'une livraison dans les meilleurs délais d'une maison à feu.

Parallèlement à ces projets, le programme consacré aux centres volontaires se concrétisera par la réalisation des études portant sur la restructuration du centre de St Méen le Grand.

Modernisation des services : 3,31M€

S'agissant des CDAS, l'année 2013 verra se finaliser les études du CDAS de Vitré ; sera lancée dans la foulée, courant du

dernier trimestre, la consultation pour la passation des marchés de travaux.

Pour les centres d'exploitation, un programme a été défini en 2011 avec comme objectif l'optimisation des coûts dans le respect de la fonctionnalité et de la durabilité. Ce document va permettre d'initier le projet de reconstruction sur site du centre d'exploitation de Chartres de Bretagne. Seront également lancées les études pour la construction du nouveau centre d'exploitation remplaçant ceux existants de Janzé et Retiers.

Enfin, 2,7 M€ seront consacrés aux travaux de maintenance des locaux au travers d'une programmation pluriannuelle sur trois années. ■